



*Premier feuillets*  
*St André de Cubzac 1893 à 1900*  
**AN 1893**

## ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

*d de St André de Cubzac*  
*Commune d de St André de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance  
**DE BORDEAUX**

### Registre des Décès

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques-autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la commune d *St André de Cubzac* pendant l'an 1893.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1892.

*Georges Chauveau*

N<sup>o</sup> 1

Du 10 Janvier



Mari Vigier  
65 ans

Du dix Janvier mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin.

2

Acte de décès de Marie Vigier, sans profession, âgée  
de soixante cinq ans, décidée ainsi que nous nous en  
sommes assurés ce jour à une heure du matin au logis  
de St. André de Cubzac, en la Demeure, nû à Bordeaux  
veuve de Joseph Douat; fille de Jean Vigier et de  
Louis Faget, décidée.

Sur la déclaration à moi faite par le feu Jean  
Bernard Babeaux, sans profession, âgé de soixante  
un ans, chez lequel demeurait la défunte, et par le  
feu Gustave Dumoulin, sans profession, âgé de soixante  
un ans, habitant de cette commune, nous avons  
rédigé le présent acte que les témoins ont signé  
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Marten  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J B Babeaux Gustave Dumoulin  
E Dantagnan

N<sup>o</sup> 2

Du 21 Janvier

Jean Thomas  
14 jours

Du vingt-un Janvier mil huit cent quatre vingt  
trois à neuf heures du matin.

Acte de décès de Jean Thomas, âgé de quatre jours,  
décidé ainsi que nous nous en sommes assurés huit à quatre  
heures du soir au lieu de Cerefort commune de St. André de  
Cubzac, en la Demeure et où il était né; fils légitime de  
Gérard Thomas cultivateur, âgé de quarante-un ans, et de  
Anne Grolin, sans profession, âgée de trente quatre ans,  
demeurant ensemble au dit lieu de Cerefort.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant  
et par le feu Jean Jules Forestier, tourneur, âgé de trente  
sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé  
le présent acte que le second témoin a signé avec nous  
après lecture, et avec le premier qui a dit oui avant.

Constaté suivant la loi par moi Emile Marten  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J J Forestier E Dantagnan

N. 3

Du 27 Janvier

Monique Radelle  
80 an

Du vingt cinq janvier mil huit cent quatre  
vingt trois, à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Monique Radelle, veuve  
professeur, âgée de quatre vingt ans, décédée sans  
mourir, en son domicile, au lieu de la commune de  
Cubrac, au lieu du Chateau, commune de St André de  
Cubrac, en la commune, mariée à son mari, son  
premier mari, de Jean Beaulieu, veuve en  
second de Jean Portant, avec lequel elle a eu  
fils naturel de son mariage, avec lequel elle a eu  
sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Deband, propriétaire, âgé de cinquante six ans, veuve de  
la défunte, et par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre,  
âgé de soixante quatre ans, habitants de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture.  
Composé suivant la loi par moi Emile Chartier  
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jamies Deband  
Edantagnan

N. 4

Du 27 Janvier

Marquise Annaud  
83 an

Du vingt sept janvier mil huit cent quatre  
vingt trois, à trois heures du soir.  
Acte de décès de Marquise Annaud, veuve  
âgée de cinquante trois ans, décédée sans mourir  
nous en son domicile, au lieu de la commune de  
matin, au lieu de la commune de St André de Cubrac, en la  
commune, mariée à son mari, son premier mari, de  
Girault, fils de Auguste Annaud et de Pascale Breton, décédée.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Girault, père, âgé de quarante six ans, beau frère  
de la défunte, et par le sieur Pierre Hervé, laboureur,  
âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture.  
Composé suivant la loi par moi Emile Chartier  
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Emile Chartier  
Dantagnan  
St Girault

N. 5

Du 4 Février



Gérôme Probat  
82 an

Du quatre Février mil huit cent quatre  
vingt trois, à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Gérard Robert, cultivateur, âgé  
de quatre vingt deux ans, décédé sans mourir, en  
son domicile, au lieu de la commune de St André de  
Cubrac, en la commune, mariée à son mari, son  
premier mari, de Jean Beaulieu, veuve en  
second de Jean Portant, avec lequel elle a eu  
fils naturel de son mariage, avec lequel elle a eu  
sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Blanc, cultivateur, âgé de soixante deux ans, veuve de  
la défunte, et par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre,  
âgé de soixante quatre ans, habitants de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture, et non le premier  
qui a été rédigé.

Composé suivant la loi par moi Emile Chartier  
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jamies Deband  
Edantagnan

N. 6

Du 6 Février

Jean Dubrou  
86 an

Du six Février mil huit cent quatre vingt trois,  
à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Jean Dubrou, cultivateur, âgé de  
cinquante six ans, décédé sans mourir, en son  
domicile, au lieu de la commune de St André de  
Cubrac, en la commune, mariée à son mari, son  
premier mari, de Jean Beaulieu, veuve en  
second de Jean Portant, avec lequel elle a eu  
fils naturel de son mariage, avec lequel elle a eu  
sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Girault, père, âgé de quarante six ans, beau frère  
de la défunte, et par le sieur Pierre Hervé, laboureur,  
âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par moi Emile Chartier  
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dubrou  
Boyer Vincent  
Edantagnan

Du 6 Février  
Catherine Paur  
79 an

Du six Février mil huit cent quatre vingt deux  
à neuf heures du matin  
Acte de décès de Catherine Paur, son épouse,  
âgée de soixante dix neuf ans, décédée ainsi qu'il nous  
nous en sommes assuré lui a neuf heures du matin, au  
lieu de chétion, commun de St André de Cubzac, en  
deuxième, née d'un acte commun, veuve de Jean  
Laroucau, décédé,  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Comenau  
forgeron, âgé de quarante ans, fils de la défunte, et  
par le sieur Jean Cordou, cordonnier, âgé de soixante  
deux ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé  
le présent acte qui les témoins ont signés avec nous  
après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Bonil Martin  
Dantaguer, Maire de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

E. Dantaguer  
Maire  
J. Cordou  
for

N° 8  
Du 13 Février  
Marie Simon  
Landreau  
80 an

Du treize Février mil huit cent quatre vingt  
deux à huit heures du matin  
Acte de décès de Marie Simon Landreau, son épouse,  
âgée de quatre vingt ans, décédée ainsi qu'il nous  
en sommes assuré lui a quatre heures du matin, au  
bourg de St André de Cubzac, en deuxième, née de  
Peyrart, veuve de Jacques Moreuil, fils de Jean  
Landreau et de Marie Geynat, décédé,  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Raymond  
Rocourt, laboureur, âgé de vingt six ans, ami de la famille  
et par le sieur Pierre Peyrart, laboureur, âgé de cinquante huit  
ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent  
acte qui les témoins ont signés avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Bonil Martin  
Dantaguer, Maire de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Peyrart Raymond  
Rocourt  
E. Dantaguer

N° 9  
Du 13 Février  
Philippe Biquin  
11 an



at. de mariage  
Macaire  
E. Dantaguer

Du treize février mil huit cent quatre vingt deux  
à huit heures du matin  
Acte de mariage de Philippe Biquin, son  
professeur, âgé de quatre vingt ans, et de  
ainsi qu'il nous en sommes assuré, et par le sieur  
deuxième, née de Jean Landreau, commun de St André  
de Cubzac, en deuxième, née d'un acte commun, veuve de  
Jean Landreau, décédé, fille et de Marie Biquin et  
de Jeanne Landreau, décédée.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Biquin  
fils de la défunte, et par le sieur Pierre Peyrart, laboureur, âgé de  
cinquante huit ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les  
témoins ont signés avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Bonil Martin  
Dantaguer, Maire de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Macaire Jean  
E. Dantaguer

N° 10  
Du 18 Février  
Marie Maly  
Geynat  
81 an

Du dix huit Février mil huit cent quatre vingt  
deux, à neuf heures du matin  
Acte de décès de Marie Maly Geynat, son épouse,  
âgée de quatre vingt deux ans, décédée ainsi qu'il nous  
nous en sommes assuré ce jour a sept heures du matin,  
au lieu du Poiry commun de St André de Cubzac, en  
deuxième, née d'un acte commun, veuve de Jean  
Vaxelle, fils de Etienne Geynat et de Marie Loyel  
décédé,  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Bernard  
Foster, cordonnier, âgé de cinquante sept ans, gendre de  
la défunte, et par le sieur Pierre Peyrart, laboureur, âgé  
de cinquante huit ans, habitants de cette commune  
nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont  
signés avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Bonil Martin  
Dantaguer, Maire de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Peyrart  
Foster  
E. Dantaguer

N<sup>o</sup> 11

De 24 Février

Pierre Piron  
41 ans

Du vingt quatre Février mil huit cent quatre  
vingt trois, à trois heures du soir,  
Acte de décès de Pierre Piron, cultivateur, âgé de  
un an, décédé ainsi qu'il nous nous en sommes assuré  
à midi, au lieu de Bercey, commune de St André de Cubra,  
en la femme, née à Aubert, épouse, mariée Colbasse,  
Deger, avec laquelle il demeurait, fils de Pierre Piron  
à St André de Cubra, cultivateur, demeurant

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Honoré  
Mellier, cultivateur, âgé de vingt huit ans, résidant à  
et par le sieur Jean Gontier, cultivateur, âgé de quarante  
sept ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le  
présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Comstaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, chargé de St André de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Mellier Gontier  
Dantagnan

N<sup>o</sup> 12

De 28 Février

Antoine Cocuyau  
74 ans

Du vingt huit Février mil huit cent quatre  
vingt trois, à neuf heures du matin,  
Acte de décès de Antoine Cocuyau, cultivateur,  
âgé de soixante quatre ans, décédé ainsi qu'il nous nous  
en sommes assuré hier à dix heures du soir, au lieu de  
Bercey, commune de St André de Cubra, en la femme  
née à Aubert, veuve en premiers mariages de Anne Gontier,  
et actuellement épouse de Anne Destouche, avec laquelle  
il demeurait, fils de Pierre Cocuyau et de Jeanne  
Dupuy, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Gontier, cultivateur, âgé de trente trois ans, résidant  
défunt, et par le sieur Joseph Lafon, entrepreneur, âgé  
de quarante deux ans, habitants de cette commune, nous  
avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, chargé de St André de Cubra, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Lafon Gontier  
Dantagnan

N<sup>o</sup> 13

De 4 Mars



Marcel Saint Germain  
74 ans

Du quatre Mars mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin,

Acte de décès de Marcel Saint Germain, sapeur  
propre, âgé de soixante dix neuf ans, décédé ainsi  
qu'il nous nous en sommes assuré hier à six heures du soir  
au lieu de St André de Cubra, en la femme, née à  
Paris, veuve de Jean Morvan, fils de Pierre Saint  
Germain, décédé, 1 an, autre, nous en sommes assuré.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Ponceau  
Georges, épicier, marchand, âgé de cinquante ans, qu'on  
a été défunt, et par le sieur Edouard Gontier, marchand,  
âgé de quarante deux ans, demeurant à St André de Cubra, et  
le premier témoin à St André de Cubra, avec nous, après  
lecture, que les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Comstaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, chargé de St André de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

St Germain

St Germain

Dantagnan

N<sup>o</sup> 14

De 14 Mars

Charles Baillet  
86 ans

Du dix neuf Mars mil huit cent quatre vingt  
trois, à dix heures du matin,

Acte de décès de Charles Baillet, sans profession, âgé  
de quatre vingt six ans, décédé ainsi qu'il nous nous en sommes  
assuré hier à trois heures du soir au lieu de Balon, en la  
commune de St André de Cubra, en la femme, née à  
Vireac, veuve de Pierre Bourgeois, fille de Jacques Baillet  
et de Marie Bourgeois, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Gontier, propriétaire, âgé de quarante ans, et  
petit fils de la défunte épouse de la défunte Elie Gontier,  
sans profession, âgé de soixante quatre ans, habitants  
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte  
que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, chargé de St André de Cubra, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

St Germain  
Dantagnan

N.° 15

De 2 Mars

Théophile Boy  
69 ans

Du vingt cinq Mars mil huit cent quatre  
vingt huit, à onze heures du matin.  
Acte de décès de Théophile Boy, charretier, âgé de  
soixante neuf ans, décédé ainsi que nous nous en sommes  
assuré lui à dix heures du soir, au bourg de St André  
de Cubzac, en la commune, m. à l'acte, marié à Jeanne  
Lafite, demeurant à St André de Cubzac, fils de Joseph  
Boy et de Catherine Landreau, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Julien  
Géraud, mineur, âgé de quarante ans, ami de la famille  
et par le sieur Pierre Géraud, aubergiste, âgé de trente  
quatre ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé  
le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Géraud et P. Géraud

E. Dantagnan

N.° 16

De 26 Mars

Marie Elie  
Frocin  
81 ans

Du vingt six Mars mil huit cent quatre  
vingt huit, à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Marie Elie Frocin, sans profession,  
âgée de trente un ans, décédée ainsi que nous nous en  
sommes assurés lui à dix heures du soir, au lieu de  
Borden, commune de St André de Cubzac, en la commune  
et où elle était née; célibataire; fille de François  
Frocin, propriétaire, demeurant au dit lieu de Borden,  
et de Pétronille Larquien, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Cramon, cultivateur, âgé de trente neuf ans, domestique  
chez la défunte, et par le sieur Pierre Révère, laboureur  
âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que le second témoin  
a signé avec nous après lecture, et avec le premier  
qui a dit m'excuser.

Compté devant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Cramon

E. Dantagnan

N.° 17

De 5 Avril



Leon Geraud  
30 ans

Du trois Avril mil huit cent quatre  
vingt huit, à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Léon Géraud, mari, âgé de  
trente ans, décédé ainsi que nous nous en sommes  
assurés lui à dix heures du matin, au lieu de Borden,  
commune de St André de Cubzac, en la commune; veuf de  
Marguerite, épouse de Marguerite Goudon, avec  
laquelle il demeurait; fils de Julien Géraud et de  
Jeanne Longue, tous deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Goudon, mineur, âgé de cinquante huit ans, beau  
père du défunt, et par le sieur Pierre Révère, laboureur  
âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Goudon et P. Révère

E. Dantagnan

N.° 18

De 4 Avril

Jeanne Breunier  
81 ans

Du quatre Avril mil huit cent quatre  
vingt huit, à neuf heures du matin.

Acte de décès de Jeanne Breunier, sans profession,  
âgée de quatre vingt un ans, décédée ainsi que nous nous  
en sommes assurés ce jour à dix heures du matin, au lieu  
de la Lagune, commune de St André de Cubzac, en la commune,  
m. à l'acte, veuve de Jean Breunier, fils de Jean Breunier et de Jeanne Breunier, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Cultivateur, âgé de trente neuf ans, cousin de la défunte, et  
par le sieur Pierre Révère, laboureur, âgé de quarante  
six ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le  
présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Cultivateur et P. Révère

E. Dantagnan

N<sup>o</sup> 19  
Du 18 Avril  
Marie Signoret  
72 ans

Des dix-huit ans mil huit cent quatre-vingt  
trois, à dix heures du matin.  
Acte de décès de Marie Signoret, sans profession,  
âgée de soixante-douze ans, décédée ainsi que nous  
en sommes assurés hier à quatre heures du soir  
au lieu de Piquetblade, Commune de Pichard, de l'arrondissement de  
Lorient, née dans cette Commune, veuve de  
Jean Robert, fils de Mathurin Signoret et de  
Marguerite Pannaudin de Lorient.  
Sur la déclaration a moi faite par le sieur  
Léon, Cultivateur, âgé de trente-trois ans, fils de  
dépente, et par le sieur Pierre Pichard, âgé de  
cinq-vingt-huit ans, habitant de cette Commune,  
nous avons rédigé le présent acte, qu'ils ont  
autographié avec nous, après lecture.  
Composé suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguan, Maire de l'arrondissement de Lorient, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signatures  
Léon Pichard Dantaguan

N<sup>o</sup> 20  
Du 1<sup>er</sup> Mai  
Anne Marie Guilchaume  
Charlotte Josephine  
Cardy  
74 ans

Des cinq Mai mil huit cent quatre-vingt  
trois, à onze heures du matin.  
Acte de décès de Anne Marie Guilchaume Charlotte  
Josephine Cardy, sans profession, âgée de soixante  
quatre ans, décédée ainsi que nous nous en sommes  
assurés ce jour à cinq heures du matin, au lieu de  
St André de Cubra, en la Commune, née à Cahors,  
veuve de Léonard Moqueux, fils de Jean Moqueux  
Cardy, décédé; sans autres renseignements.  
Sur la déclaration a moi faite par le sieur Georges  
Beaupré, cultivateur, âgé de trente-huit ans, veuve  
dela défunte, et par le sieur Elie Lacroix, gendre, âgé de  
soixante-quatre ans, habitant de cette Commune,  
nous avons rédigé le présent acte, qu'ils ont  
signé avec nous après lecture.  
Composé suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguan, Maire de l'arrondissement de Cubra, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Georges Beaupré Lacroix  
Dantaguan

N<sup>o</sup> 21  
Du 6 Mai  
Jean Bertheau  
70 ans



Des six Mai mil huit cent quatre-vingt  
trois, à dix heures du matin.  
Acte de décès de Jean Bertheau, cultivateur, âgé de  
soixante-dix ans, décédé ainsi que nous nous en sommes  
assurés ce jour à cinq heures du matin, au lieu de Monin,  
Commune de St André de Cubra, en la Commune, née à  
St Yvon, marié à Martha Pichard, avec laquelle  
il vivait, et fils de Jean Bertheau et de Marie  
Lacroix, décédée.

Sur la déclaration a moi faite par le sieur Jean  
Perron, cultivateur, âgé de cinquante-neuf ans, veuve  
de la défunte, et par le sieur Pierre Bertheau, propriétaire  
âgé de cinquante-neuf ans, habitant de cette Commune,  
nous avons rédigé le présent acte, qu'ils ont  
signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguan, Maire de l'arrondissement de Cubra, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signatures  
Bertheau Perron Dantaguan

N<sup>o</sup> 22  
Du 24 Mai  
Marie Philomène  
Chanaud  
71 ans

Des vingt quatre Mai mil huit cent quatre-vingt  
trois, à dix heures du matin.  
Acte de décès de Marie Philomène Chanaud, domestique,  
âgée de cinquante-cinq ans, décédée ainsi que nous nous en sommes  
assurés ce jour à cinq heures du soir, au lieu de  
St André de Cubra, en la Commune, née à Lorient,  
département de l'Ille-et-Vilaine, veuve de Claude Marie Piquet,  
fils de Jean Chanaud et de Marie Hugon, décédée.

Sur la déclaration a moi faite par le sieur Jean  
Domitien, dans la même maison que la défunte, âgé de trente  
cinq ans, et par le sieur Pierre Pichard, cultivateur, âgé de  
cinquante-huit ans, habitant de cette Commune, nous  
avons rédigé le présent acte, qu'ils ont  
signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguan, Maire de l'arrondissement de Cubra, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signatures  
Pichard Dantaguan

N. 23

Du 8 Juin

Marie Jeanne  
Anautou  
34 ans

Des huit juin mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures du soir,  
Acte de décès de Marie Jeanne Anautou, première  
agée de cinquante quatre ans, décédée ainsi qu'il résulte  
en son acte de mariage ce jour à midi, au bourg de Coubert,  
de Coubert, en la commune; née à Chagny, l'acte de  
légal elle demeurant; fille de Dominique Anautou,  
et de Marie Jeanne Salreau, tous deux décédés.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Gustave  
Ménard, mason, agé de quarante sept ans, résident de la  
de Coubert quatre ans, habitant de cette commune, avec  
avoir rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec  
nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile de la Roche, notaire  
à Coubert, et de Coubert, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Larricq Menard Gustave  
Edantigny

N. 24

Du 9 Juin

Louis Vioyer  
61 ans

Des neuf juin mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures du matin,  
Acte de décès de Louis Vioyer, propriétaire, agé de  
soixante cinq ans, décédé ainsi qu'il résulte en son acte  
de mariage ce jour à trois heures du matin, au bourg de Coubert,  
de Coubert, en la commune; né dans cette commune, veuf  
premier, nous de Jeanne Péron, et actuellement époux  
de Anne Adèle Lehou, avec laquelle il demeurait,  
fils de Bernard Vioyer et de Marie Julien, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis  
Defforge, pharmacien, agé de quarante cinq ans, qu'on  
du défunt, et par le sieur Louis Lehou, négociant,  
agé de trente ans, habitant de cette commune, avec  
avoir rédigé le présent acte que les témoins ont signé  
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile de la Roche, notaire  
à Coubert, et de Coubert, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Defforge Larricq  
Edantigny

N. 25

Du 9 Juin



François Emile  
Celleu  
68 ans

Des neuf juin mil huit cent quatre vingt 8  
trois, à deux heures du matin,  
Acte de décès de François Emile Celleu, centenaire  
agé de soixante huit ans, décédé ainsi qu'il résulte en son  
acte de mariage ce jour à quatre heures du matin, au bourg  
de Coubert, de Coubert, en la commune; né à Pontenay,  
neuf de Marie Digeon; fils de Jean Celleu et de  
Jeanne Leydet, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Celleu, cultivateur, agé de quarante deux ans, fils du  
défunt, et par le sieur Pierre Théron, laboureur, agé de cinquante  
huit ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le  
présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Emile de la Roche, notaire  
à Coubert, et de Coubert, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Celleu Jean  
Théron

N. 26

Du 13 Juin

Charquière Pauran  
79 ans

Des treize juin mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures du matin,  
Acte de décès de Charquière Pauran, sans profession  
agé de soixante deux ans, décédé ainsi qu'il résulte en son  
acte de mariage ce jour à cinq heures du matin,  
au bourg de Coubert, de Coubert, en la commune; veuf  
de Guillaume Pétot; fils de Jean Pauran et de  
Marie Guimou, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre  
Bardou, propriétaire, agé de trente huit ans, cousin  
du défunt, et par le sieur Elu Larricq, gardien  
champêtre, agé de soixante quatre ans, habitant  
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte  
que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile de la Roche, notaire  
à Coubert, et de Coubert, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Bardou Pierre Larricq  
Edantigny

N<sup>o</sup> 27  
Du 23 juin  
Fort Bigolle  
76 ans

Du vingt trois juin mil huit cent quatre  
vingt huit, à neuf heures du matin,  
Acte de décès de Fort Bigolle catholique, agé  
de soixante deux ans, décédé ainsi qu'il nous a été  
en commun avoué hier à midi, au lieu d'Arden, commune  
de St André de Cubzac, en la commune, ni dans cette  
commune, nous en premier lieu de Jeanne Desport  
et demeurant, fils de Mathieu Bigolle et de Catherine  
Guerinard, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean  
Goussard, cultivateur, agé de vingt cinq ans, veuve du  
défunt, et par le père Jean Vain, carrier, agé de cinquante  
ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le  
présent acte que les témoins ont déclaré en savoir véridique.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Dantagnan

N<sup>o</sup> 28  
Du 28 juin  
François Boderiau  
72 ans

Du vingt huit juin mil huit cent quatre  
vingt huit, à dix heures du matin,  
Acte de décès de François Boderiau, marié  
agé de soixante deux ans, décédé ainsi qu'il nous a été  
en commun avoué hier à sept heures du soir, au bourg  
de St André de Cubzac, en la commune, ni à l'état  
de parlement de Paris et Loir, au chef de l'arrondissement  
de la Seine; fils de François Boderiau et de Françoise  
Poidevin, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le père François  
Bonnot, sœur de long, agé de cinquante huit ans, veuve  
du défunt, et par le père Jean Bellon, cultivateur, agé  
de quarante trois ans, habitants de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bonnot  
Bellon

N<sup>o</sup> 29  
Du 3 juillet



Goussard  
Maire

Du trois juillet mil huit cent quatre vingt 9  
heures, à dix heures du matin,

Acte de décès d'un enfant, mort né, décédé  
ainsi qu'il nous a été en commun avoué le premier de la soirée  
au lieu du soir au bourg de St André de Cubzac,  
fils légitime de Jean Joseph Goussard, voyageur de  
commerce agé de vingt huit ans, et de Jeanne Bode  
Degeunard, sans profession, agé de vingt quatre ans,  
demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant  
et par le père Louis Degeunard, père, agé de  
vingt huit ans, nous avons rédigé le présent acte  
que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Goussard  
Dantagnan

N<sup>o</sup> 30  
Du 3 juillet

Goussard  
Maire

Du trois juillet mil huit cent quatre vingt  
heures, à dix heures du matin

Acte de décès d'un enfant, décédé avant la  
déclaration de naissance, agé de quatre heures, décédé  
ainsi qu'il nous a été en commun avoué le premier de  
la soirée au lieu du soir au bourg de St André de  
Cubzac, fils légitime de Jean Joseph Goussard, voyageur  
de commerce agé de vingt huit ans, et de Jeanne Bode  
Degeunard, sans profession, agé de vingt quatre ans,  
demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant  
et par le père Louis Degeunard, père, agé de vingt  
huit ans, habitants de cette commune, nous avons  
rédigé le présent acte que les témoins ont signé  
avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Goussard  
Dantagnan

N. 31

De 19 juillet

Echevin Gillet

53 ans

Du den neuf juillet mil huit cent quatre  
vingt trois, à deux heures du soir,  
Acte de décès de Echevin Gillet, cultivateur, âgé  
de quatre-vingt ans, décédé ainsi que nous nous en  
sommes assuré à jour à cinq heures du matin, au lieu  
de St André de Cubzac, en la commune, ni dans cette  
commune; marié à Francis Bulhan, qui le qualifie  
et de Jean Biquenier demeurant à St André de Cubzac.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Echevin  
Bouma, bailliard de justice, âgé de quarant-trois ans,  
beau-père du défunt, et par le sieur Jean Berthod  
chef cantonnier, âgé de quatre-vingt ans, habitants de  
cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui  
les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Contatsé suivant la loi par moi Echevin de Cubzac,  
Dantagnan, et par de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bordeaux

Bordeaux

E. Dantagnan

N. 32

Du 20 juillet

Sieur Laumont

77 ans

Du vingt juillet mil huit cent quatre-vingt  
trois à deux heures du matin,  
Acte de décès de Pierre Laumont, poëte, âgé de soixante  
dix-sept ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré  
avant hier à six heures du soir, au bureau de St André de Cubzac,  
en la commune, ni dans cette commune; marié à Marie  
Violeau, fils de Gabriel Laumont et de Marie  
Cariste Decidat.  
Sur la déclaration à moi faite par le sieur  
Alphonse Pierre Cadieux, propriétaire, âgé de quatre-vingt ans,  
frère du défunt, et par le sieur Pierre Violeau, bailliard  
de justice, âgé de cinquante-huit ans, habitants de cette commune, nous  
avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé  
avec nous après lecture.

Contatsé suivant la loi par moi Echevin de Cubzac,  
Dantagnan, et par de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bordeaux

G. Morais

E. Dantagnan

N. 33

Du 21 juillet



Denis Verthac

51 ans

Du vingt-cinq juillet mil huit cent 10  
quatre-vingt trois, à deux heures du soir,  
Acte de décès de Denis Verthac, cultivateur, âgé  
de quarant-un ans, décédé ainsi que nous nous en  
sommes assuré à jour à cinq heures du matin, au lieu  
de Bouilh, commune de St André de Cubzac, où il  
était de passage, ni à St André de Cubzac, ni dans la commune  
de la commune; fils de Jean Verthac et de Marie  
Bouilh, veuf. Sans autres renseignements.  
Sur la déclaration du sieur Louis Roy, cultivateur, âgé  
de vingt-quatre ans, demeurant à Bouilh, marié, travaillant  
momentanément avec le défunt et par le sieur Echevin  
Larrieu, garde-champêtre, âgé de soixante-quatre ans,  
demeurant à St André de Cubzac, nous avons rédigé le présent acte  
qui les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Contatsé suivant la loi par moi Echevin de Cubzac,  
Dantagnan, et par de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bordeaux

Bordeaux

Du sept août mil huit cent quatre-vingt

trois, à deux heures du soir,  
Acte de décès de une enfant mort, né, décédé  
ainsi que nous nous en sommes assuré à jour à  
quatre heures du matin, au lieu de Plagny, commune  
de St André de Cubzac, fille légitime de Pierre  
Battin, employé, âgé de cinquante-huit ans, et de  
Marie Bougourin, son épouse, âgée de quarant  
deux ans, mariés, et demeurant ensemble au lieu  
de Plagny, le bon de l'enfant a été reconnu et  
reconnu.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis  
Bougourin, rentier, âgé de soixante-dix-huit ans,  
demeurant à Bordeaux, rue du d'Alger, numéro 34,  
cinquante-cinq, grand-père de l'enfant, et par le sieur  
Pierre Pierre Battin, âgé de cinquante-huit ans,  
demeurant à St André de Cubzac, nous avons rédigé le présent  
acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Contatsé suivant la loi par moi Echevin de Cubzac,  
Dantagnan, et par de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bordeaux

Bordeaux

E. Dantagnan

N<sup>o</sup> 55

Du 14 Août

Marthe Ambroise  
Bernard Gaudmont  
27 mois

Du quatorze août mil huit cent quatre-vingt-trois, à huit heures du matin.  
Noté de décès de Marthe Ambroise, épouse de Gaudmont, âgée de deux ans et trois mois, décédée à son domicile, à son lieu du bois au bourg de St André de Cubzac, en la commune de St André de Cubzac, fille de St André de Cubzac, âgée de huit ans, et de St André de Cubzac, âgée de cinq ans, demeurant au bourg de St André de Cubzac, par la déclaration a été faite par le sieur Jean Bernard, âgé de soixante-cinq ans, veuve de la défunte, et par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre, âgé de soixante-quatre ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Marton, Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Larrue Bernard Dantagnan

N<sup>o</sup> 56

Du 16 Août

Guignard  
7 mois

Du seize août mil huit cent quatre-vingt-trois, à trois heures du soir.

Noté de décès de Guignard, âgé de sept mois, décédé à son domicile, à son lieu du bois au bourg de St André de Cubzac, en la commune de St André de Cubzac, par la déclaration a été faite par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre, âgé de soixante-quatre ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Sur la déclaration a été faite par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre, âgé de soixante-quatre ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Marton, Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Larrue Bernard Dantagnan

N<sup>o</sup> 57

Du 16 Août



Marthe Carlin  
19 ans

Du seize août mil huit cent quatre-vingt-trois, à trois heures du soir.

Noté de décès de Marthe Carlin, épouse de Carlin, âgée de cinquante-neuf ans, décédée à son domicile, à son lieu du bois au bourg de St André de Cubzac, en la commune de St André de Cubzac, par la déclaration a été faite par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre, âgé de soixante-quatre ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Sur la déclaration a été faite par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre, âgé de soixante-quatre ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Marton, Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Carlin Larrue Dantagnan

N<sup>o</sup> 58

Du 16 Août

Cécile Mari  
Gaonach  
7 mois

Du seize août mil huit cent quatre-vingt-trois, à trois heures du soir.

Noté de décès de Cécile Mari, épouse de Gaonach, âgée de sept mois, décédée à son domicile, à son lieu du bois au bourg de St André de Cubzac, en la commune de St André de Cubzac, par la déclaration a été faite par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre, âgé de soixante-quatre ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Sur la déclaration a été faite par le sieur Jean Larrue, garde-champêtre, âgé de soixante-quatre ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Marton, Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gaonach Larrue Dantagnan

Prouver  
 Macaire  
 Le six Septembre mil huit cent quatre vingt  
 cinq, a neuf heures du matin.  
 Acte de décès de Reigriez Jean Hippolyte, subltant  
 agé de cinquante deux ans, Officier d'artillerie, né le 15 Mars en  
 l'an six à Cognac, fils de cinq heures du soir au Bureau  
 de l'ancien de Cognac, au 11 du nouveau, ni à Cognac  
 Charante, marié Galustine Lemaire, au 11 de la  
 Charante, fils de Reigriez Jean d'écrit et de  
 Françoise Guichard, d'écrit et à Cognac.  
 Sur la déclaration à moi faite par le Dr Jean  
 Reigriez, Jathissur agé de cinquante sept ans, marié  
 au 11 de la Charante, et par le Dr Baptiste Pevier, subltant  
 agé de quarante sept ans, marié au 11 de la Charante.  
 Et l'ancien de Cognac, et le 11 de la Charante.  
 à Cognac (Charante).  
 Cantatti pour moi Lucile Officier  
 D'artillerie, Maire de l'ancien de Cognac  
 faisant les fonctions d'Officier public en  
 l'état civil. —  
 Reigriez Jean  
 Baptiste  
 Rodant

Du six Septembre mil huit cent quatre vingt  
 cinq, à neuf heures du matin.  
 Acte de décès de Requier, Jean Affrimes, subaltern  
 âgé de cinquante deux ans, époux, ainsi que nous nass en  
 l'homme, assure hier à cinq heures de deux heures  
 de l'après midi de Coligny, au il demeurait, ni à Cognac  
 (Charante), marié Valentin, âgé de deux heures  
 il demeurait, fils de Requier, Jean de dix et de  
 Françoise Guillemet demeurant à Cognac.  
 Sur le Dictamen de son mari, par le Dr Jean  
 Requier, passionné âgé de cinquante sept ans, père  
 du défunt, et par le Dr Baptiste Pierre, subaltern  
 âgé de quarante sept ans. Pour être du décès et  
 valant le décès à l'après midi de Coligny, de l'homme  
 à Cognac (Charante).  
 Acte de décès par moi le sous préfet  
 Dautagnan, Maire de l'après midi de Coligny  
 faisant les fonctions d'officier public en  
 l'état civil.

[illegible]

(Lariviere L. Francis)

Edouard

Deux septembrer mil huit cent quatre-vingt  
trois à Paris, lez de lui.

Acte de décès de Bordenave Andrée Jeanne  
âge de trois mois, décédée avant que nous nous en sommes  
occupés, ce jour à cinq heures du matin au lieu de Paris  
commune de St. André D. Calvez au elle-même commune,  
née à Bordenave, fille légitime de Antoine Bordenave  
tenuelle âge de trente-un ans, et de Claire Desfay,  
sans profession, âgée de vingt-six ans, demeurant  
ensemble rue Bignonnet n° 115, enjoint de lui.

Sur la déclaration nous faite par le père de  
l'enfant et par le bien Pierre Bellieries commissaire  
en chef de la 1<sup>re</sup> de Bagnas, âgé de trente-trois ans,  
chez lequel l'enfant était en nourrice, nous  
avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture.

Causant avec nous le bien de nous Louis  
Martin Dantigny marié de St. André D. Calvez  
faisant le fonctionnaire public de l'état  
civil

Bellieries  
Bordenave

N<sup>o</sup> 413  
Die 13 jbr  
 Maria Marcaduf  
 78 an

[illegible]

Curatelle Livourne à la pharmacie de l'Etat, à la  
Sainte Agathe, Office de L'Université de Calais, pour  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

1841  
 1842  
 1843  
 1844  
 1845  
 1846  
 1847  
 1848  
 1849  
 1850  
 1851  
 1852  
 1853  
 1854  
 1855  
 1856  
 1857  
 1858  
 1859  
 1860  
 1861  
 1862  
 1863  
 1864  
 1865  
 1866  
 1867  
 1868  
 1869  
 1870  
 1871  
 1872  
 1873  
 1874  
 1875  
 1876  
 1877  
 1878  
 1879  
 1880  
 1881  
 1882  
 1883  
 1884  
 1885  
 1886  
 1887  
 1888  
 1889  
 1890  
 1891  
 1892  
 1893  
 1894  
 1895  
 1896  
 1897  
 1898  
 1899  
 1900  
 1901  
 1902  
 1903  
 1904  
 1905  
 1906  
 1907  
 1908  
 1909  
 1910  
 1911  
 1912  
 1913  
 1914  
 1915  
 1916  
 1917  
 1918  
 1919  
 1920  
 1921  
 1922  
 1923  
 1924  
 1925  
 1926  
 1927  
 1928  
 1929  
 1930  
 1931  
 1932  
 1933  
 1934  
 1935  
 1936  
 1937  
 1938  
 1939  
 1940  
 1941  
 1942  
 1943  
 1944  
 1945  
 1946  
 1947  
 1948  
 1949  
 1950  
 1951  
 1952  
 1953  
 1954  
 1955  
 1956  
 1957  
 1958  
 1959  
 1960  
 1961  
 1962  
 1963  
 1964  
 1965  
 1966  
 1967  
 1968  
 1969  
 1970  
 1971  
 1972  
 1973  
 1974  
 1975  
 1976  
 1977  
 1978  
 1979  
 1980  
 1981  
 1982  
 1983  
 1984  
 1985  
 1986  
 1987  
 1988  
 1989  
 1990  
 1991  
 1992  
 1993  
 1994  
 1995  
 1996  
 1997  
 1998  
 1999  
 2000  
 2001  
 2002  
 2003  
 2004  
 2005  
 2006  
 2007  
 2008  
 2009  
 2010  
 2011  
 2012  
 2013  
 2014  
 2015  
 2016  
 2017  
 2018  
 2019  
 2020  
 2021  
 2022  
 2023  
 2024  
 2025  
 2026  
 2027  
 2028  
 2029  
 2030  
 2031  
 2032  
 2033  
 2034  
 2035  
 2036  
 2037  
 2038  
 2039  
 2040  
 2041  
 2042  
 2043  
 2044  
 2045  
 2046  
 2047  
 2048  
 2049  
 2050  
 2051  
 2052  
 2053  
 2054  
 2055  
 2056  
 2057  
 2058  
 2059  
 2060  
 2061  
 2062  
 2063  
 2064  
 2065  
 2066  
 2067  
 2068  
 2069  
 2070  
 2071  
 2072  
 2073  
 2074  
 2075  
 2076  
 2077  
 2078  
 2079  
 2080  
 2081  
 2082  
 2083  
 2084  
 2085  
 2086  
 2087  
 2088  
 2089  
 2090  
 2091  
 2092  
 2093  
 2094  
 2095  
 2096  
 2097  
 2098  
 2099  
 2100  
 2101  
 2102  
 2103  
 2104  
 2105  
 2106  
 2107  
 2108  
 2109  
 2110  
 2111  
 2112  
 2113  
 2114  
 2115  
 2116  
 2117  
 2118  
 2119  
 2120  
 2121  
 2122  
 2123  
 2124  
 2125  
 2126  
 2127  
 2128  
 2129  
 2130  
 2131  
 2132  
 2133  
 2134  
 2135  
 2136  
 2137  
 2138  
 2139  
 2140  
 2141  
 2142  
 2143  
 2144  
 2145  
 2146  
 2147  
 2148  
 2149  
 2150  
 2151  
 2152  
 2153  
 2154  
 2155  
 2156  
 2157  
 2158  
 2159  
 2160  
 2161  
 2162  
 2163  
 2164  
 2165  
 2166  
 2167  
 2168  
 2169  
 2170  
 2171  
 2172  
 2173  
 2174  
 2175  
 2176  
 2177  
 2178  
 2179  
 2180  
 2181  
 2182  
 2183  
 2184  
 2185  
 2186  
 2187  
 2188  
 2189  
 2190  
 2191  
 2192  
 2193  
 2194  
 2195  
 2196  
 2197  
 2198  
 2199  
 2200  
 2201  
 2202  
 2203  
 2204  
 2205  
 2206  
 2207  
 2208  
 2209  
 2210  
 2211  
 2212  
 2213  
 2214  
 2215  
 2216  
 2217  
 2218  
 2219  
 2220  
 2221  
 2222  
 2223  
 2224  
 2225  
 2226  
 2227  
 2228  
 2229  
 2230  
 2231  
 2232  
 2233  
 2234  
 2235  
 2236  
 2237  
 2238  
 2239  
 2240  
 2241  
 2242  
 2243  
 2244  
 2245  
 2246  
 2247  
 2248  
 2249  
 2250  
 2251  
 2252  
 2253  
 2254  
 2255  
 2256  
 2257  
 2258  
 2259  
 2260  
 2261  
 2262  
 2263  
 2264  
 2265  
 2266  
 2267  
 2268  
 2269  
 2270  
 2271  
 2272  
 2273  
 2274  
 2275  
 2276  
 2277  
 2278  
 2279  
 2280  
 2281  
 2282  
 2283  
 2284  
 2285  
 2286  
 2287  
 2288  
 2289  
 2290  
 2291  
 2292  
 2293  
 2294  
 2295

N.º 44  
Du 16 y. br.  
Marie Audinet  
Tan

Du seize Septembre mit huit cent quatre vingt  
 quatre, à dix heures du matin.  
 Acte de décès de Marie Adélaïde, âgée de quarante  
 dix-huit ans, qui nous nous en sommes assuré ce jour  
 à quatre heures du matin au lieu de Cabarrus,  
 commune de l'Arrondissement de Calmar, en se remuant  
 on s'est aperçu qu'elle étoit morte. Elle étoit fille légitime de Jean Adélaïde  
 cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Marie Adélaïde  
 sans profession, âgée de trente trois ans, demeurant  
 au dit lieu de Cabarrus.

Sur la déclaration à moi faite par le fieur Elle  
Peyche, cultivateur, âgé de quarante ans, voisin  
de la decedee, et par le fieur Pierre Fournier, sabotier  
âgé de cinquante huit ans, habitant de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que les fieurs  
hommes a légal avec nous après lecture et sans le  
premier qui a dit son avis.

Constate suivant la loi pour un Emile Martin  
Dantagnon, Né le 26 Août 1842 à Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Frederick D. W. 3

N<sup>o</sup> 45  
Du 21<sup>e</sup> ju



Francois Verdo.  
68 ans

De vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize à neuf heures du soir 13

[illegible]

Sur la déclaration à moi faite par le fils Paul Versdon  
marie, âgé de vingt huit ans, fils du défunt, et par le fils  
Jean Lafarge, facheux, âgé de trente un ans, habitaute de  
cette Communne, nous avons rédigé le présent acte que les  
Souscris ont signé avec nous, après lecture.

Combatte suivant la loi par moi Louis Martin  
Dastague, avocat de St André de Cubas, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Version: E. W. Santoyne, Pafaraz

N<sup>o</sup> 46

Dec 28 76

Jean Jowide

Deu vintg cinq Septembre mil huit cent quatre  
vingt trois, a dix heures du matin

Noté de dix de Jean Gourran, cultivateur, âgé de cinquante ans, marié, avec six ou sept ans de femme, marié lui-même à sa femme de son âge, au lieu de Pacy, commune de St. Germain d'Aubray, en la commune; né à St. Germain; marié à une femme d'origine avec laquelle il demeure; fils de Jean Gourran et de

Monsieur Guérin, diable,  
 Ton ba-déclaration a m'fait peur le fessu Jon Roben  
 Cultivateur, ag'de vovvng neufan, voisin du défunt et po-  
 fessu Alexandre Potté Roben, ag'de quarante deux an  
 habitant d. cte commun, nous avons rédigé le premier  
 acte que le Lemoine ont signé avec nous après l'acte

f Marie Lewin  
approvich remond  
aldem mit xani

Lalanne Jean

A Little

E. W. Hartman

Constante Luvant la lui par mi Sonie Maie  
Dantagnan, Maie de St. Andre de Lubrae, faisan  
le soussin d'officiis public de l'etat civil —

Q Let's

Galanne Jean Edouard

N. 47

Du 14 8<sup>h</sup>Jean Vergon  
26 ans

Des quatre Octobre mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures, du matin.  
Noté de dieu de Jean Vergon, cultivateur, âgé de vingt  
six ans, décidé ainsi que nous nous en sommes  
à eux heures, du soir, au bourg de St André de Cubac,  
en la commune, ni à Gerette, arriens-pommes de l'Argonne,  
Dordogne, marié à Marie Claudine avec laquelle il  
Dordogne, et de Jean Declaux, diocèse.

Par la déclaration à moi faite par le sieur Jean Pascal  
Lecras, âgé de cinquante trois ans, ami du défunt, et par  
le sieur Pierre Kérou, laboureur, âgé de cinquante huit ans,  
habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent  
acte que le sieur Kérou a signé avec nous, après lecture  
et non le premier qui a dit ne savoir.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguer, Maire de St André de Cubac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*Declaux* *Dantaguer*

N. 48

Du 10 8<sup>h</sup>Hélène Guinaudin  
37 ans

Du cinq Octobre mil huit cent quatre vingt  
trois, à trois heures, du soir.

Noté de dieu de Hélène Guinaudin, cultivateur, âgé  
de huit sept ans, décidé ainsi que nous nous en sommes  
à eux heures, du matin, au lieu de la Poyade,  
commune de St André de Cubac, en la commune, ni à Gerette,  
et Gopessa, veuve de Louis Desfosse avec lequel elle demeure,  
fille de Jacques Guinaudin et de Marie Poch, demeurant  
à Aubriet Gopessa.

Par la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Guinaudin  
âgé de huit-neuf ans, frère du défunt, et par le sieur Pierre  
Kérou, laboureur, âgé de cinquante huit ans, habitants de  
cette commune nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguer, Maire de St André de Cubac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*Declaux* *Guinaudin* *Dantaguer*

N. 49

Du 8 8<sup>h</sup>Mathieu Grillet  
28 ans

Des huit Octobre mil huit cent quatre  
vingt trois, à huit heures, du matin.  
Noté de dieu de Mathieu Grillet, cultivateur,  
âgé de vingt huit ans, décidé ainsi que nous nous  
en sommes à eux heures, du soir, au lieu  
de la Poyade, commune de St André de Cubac, en  
la commune, ni à Gerette, marié à Marie Bouillon,  
avec laquelle il demeure; fils de Jean Grillet et de  
Marie Guenier, demeurant à St André de Cubac.

Par la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Grillet, cultivateur, âgé de cinquante-un ans, frère  
du défunt, et par le sieur Pierre Kérou, garde  
champêtre, âgé de soixante quatre ans, habitants de  
cette commune nous avons rédigé le présent acte que  
le témoin a signé avec nous après lecture et non  
le premier qui a dit ne savoir.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguer, Maire de St André de Cubac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Declaux* *Dantaguer*

N. 50

Du 10 8<sup>h</sup>Jacques Brauer  
3 ans 7/8

Du dix Octobre mil huit cent quatre vingt  
trois, à midi.

Noté de dieu de Jacques Brauer, âgé de trois ans,  
et demi, décidé ainsi que nous nous en sommes  
à eux heures, du matin, au bourg de St André  
de Cubac, en la commune, ni à Gerette, Dordogne, fils  
de Pierre Brauer, charpentier, âgé de trente trois ans,  
et de Marie Marjanne, sans profession, âgée de vingt  
sept ans, demeurant au bourg de St André de Cubac.

Par la déclaration à moi faite par le sieur Jacques  
Lamman, ouvrier, âgé de quarante sept ans, oncle  
du défunt, et par le sieur Ferdinand Poulas, boucher,  
âgé de huit-sept ans, habitants de cette commune,  
nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont  
signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguer, Maire de St André de Cubac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Declaux* *Lamman*

N<sup>o</sup> 51

De 12 8<sup>e</sup>

Elisabeth Raganard  
60 ans

Du deux Octobre mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin.  
Acte de décès de Elisabeth Raganard, sans profession,  
âgée de soixante ans, décédée ainsi que nous avons vu, en  
somme, ainsi que à onze heures du matin au lieu  
de Fontboudreau commune de St André de Cubre, en  
le venant; née à Marcampes; mariée à Antoine  
Pigot, chiffonnier, demeurant à Fontboudreau, fille de  
Jean Raganard et de Josephine Hilbert, décédée.  
Sur la déclaration a été faite par le père Antoine  
Pigot chiffonnier, âgé de soixante ans, mari de la défunte  
et par le père Jean Ponnard coiffeur, âgé de soixante  
trois ans, habitants de cette commune, nous avons redigé  
le présent acte que le défunt homme a signé avec nous  
après lecture et non le premier qui a été vu par nous.  
Comté de Dantaguan, Maire de St André de Cubre, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Memoire Edouard

N<sup>o</sup> 52

De 17 8<sup>e</sup>

Jean Louis Laroche  
65 ans

Du dix sept Octobre mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin.  
L'an mil huit cent quatre vingt trois, le dix sept, à  
neuf heures du matin, devant nous Paul André de la Roche,  
Maire, officier de l'état civil de la commune de St Pierre  
(St Pierre et Ariguelon colonie Française) ont comparu  
Monsieur P. Marty Joseph, propriétaire, habitant à  
Cotignac, âgé de huit ans, fils de la défunte, et St Constant  
Gugon, employé de la Douane, âgé de quatre ans, tous  
deux demeurant à Vaucluse, en cette St, lesquels nous ont  
déclaré que ce jour lui a quatre heures du matin, Laroche  
Jean Louis, âgé de quatre ans, est décédé, et le présent acte  
par nous mil huit cent quatre vingt trois à St André de Cubre,  
département de l'Ardèche, fils de Guillaume Laroche et Jean  
Josephine Petit, tous deux décédés, époux de Marty de la Roche,  
la veuve, sans profession, domiciliée en cette St, et décédée  
en son domicile au lieu de la commune ainsi que nous, nous  
en sommes assurés.  
Les déclarants ont signé avec nous le présent acte  
après qu'il leur en a été donné lecture.

Signé au registre; P. de la Roche, P. André de la Roche,  
et Paul de la Roche.

Pour extrait conforme, L. de la Roche, officier de l'état civil,  
Signé: Paul de la Roche.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

N<sup>o</sup> 53

De 18 8<sup>e</sup>

Louis Ponnard  
74 ans

Du dix huit Octobre mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin.

Acte de décès de Louis Ponnard, cultivateur, âgé de  
soixante quatre ans, décédé ainsi que nous avons vu, en  
somme, ainsi que à six heures du matin au lieu de St Pierre  
commune de St André de Cubre, en le venant, née à  
Cubre; mariée à Marguerite Boiron avec laquelle il  
demeurait; fils de Jean Ponnard et de Marie Petit, décédés.

Sur la déclaration a été faite par le père Ponnard  
cultivateur, âgé de huit ans, qui a été vu, et par  
le père Ponnard Laroche, cultivateur, âgé de vingt trois  
ans, habitants de cette commune, nous avons redigé le  
présent acte que le défunt homme a signé avec nous  
après lecture.

Comté de Dantaguan, Maire de St André de Cubre, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Signé: P. de la Roche, P. André de la Roche,  
et Paul de la Roche.

Pour extrait conforme, L. de la Roche, officier de l'état civil,  
Signé: Paul de la Roche.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

De plus la signature de la signature de St Paul  
Maire, officier de l'état civil, le Maire de la  
tribune de la commune de St Pierre et  
Ariguelon, Signé: Dain.

N. 14

Du 24 8<sup>bre</sup>

Pierre Delme,  
24 ans

Du vingt quatre Octobre mil huit cent quatre  
vingt trois, à dix heures du matin

Extrait du registre du état civil de la ville de  
Whigah, à savoir huit, le huit du mois de juillet de l'an  
mil huit cent quatre vingt trois, à dix heures du matin  
Nous Alexandre d. Albica administrateur colonial  
en résidence à Whigah, établi comme français colonisé  
de l'état et y remplissant en cette qualité les fonctions d'officier  
de l'état civil, en présence de Guillemet Jean, enseignant, major  
de deuxième classe du colon, âgé de vingt sept ans, marié  
à Whigah, et de Calva Armand, enseignant de première classe  
du colon, âgé de trente ans et domicilié à Whigah, après  
commune lecture, déclarons et attestons après avoir constaté  
l'identité du cadavre que Delme Pierre N. 14 608, charron  
de deuxième classe au bataillon d'artillerie de marche au  
Dahomey, fils de Pierre et de Fanygas Anne, né le vingt  
huit Décembre mil huit cent soixante neuf à St André de  
Cubra, département de la Guyonne, domicilié à St André de  
Cubra, est décédé aujourd'hui à dix heures du matin.

En foi de quoi nous avons dressé le présent acte de décès  
qui a été signé après lecture par nous et par les témoins.

Signé: Alexandre d. Albica, Guillard Jean, Calva Armand.  
Pour copie conforme: L'administrateur officier de  
l'état civil à Whigah - Signé: A. d. Albica.

Une pour légalisation de la signature de M. Alexandre  
d. Albica, approuvée ci dessus. Porto Nous le dix juillet  
1893, l'administrateur colonial, Secrétaire général.  
Signé: Lomito guère.

Une pour légalisation de la signature de M. Montagnier,  
Paris le 16 septembre 1893 - Le ministre du Commerce,  
de l'industrie et du Colon. Par délégation du ministre  
et du sous Secrétaire d'Etat. Pour le chef de bureau.  
Signé: Laron Biemy.

Pour copie conforme transmise par le registre  
du acte de décès de cette commune, par nous Emile  
Montagnier, Dantagnan, Maire de St André de Cubra,  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Emile Montagnier

N. 15

Du 11 9<sup>bre</sup>

Marie Debande  
47 ans

Du quatre Novembre mil huit cent 18  
quatre vingt trois, à dix heures du matin

Acte de décès de Marie Debande, cultiveuse  
âgée de soixante dix sept ans, décédée ainsi qu'en nous  
en homme, après avoir été à dix heures du matin, par  
nous, à Maithe commune de St André de Cubra,  
en la commune, née à St Germain, remariée première  
avec de Jacques Argout et actuellement épouse  
de Pierre Argout avec lequel elle demeure, fille  
de Pierre Debande et de Marguerite Pout, décédée.

Sur la déclaration à nous faite par le père Jean  
Bernateau, cultivateur, âgé de trente six ans, et par  
le père Antoine Pagnat, cultivateur, âgé de quarante  
cinq ans, habitants de cette commune et qui ont  
de la défunte, nous avons rédigé le présent acte  
qui a été signé avec nous après lecture  
et non le premier qui a été vu l'an  
1893. Contats suivant le loi par nous Emile Montagnier,  
Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bernateau, Pagnat

N. 16

Du 10 9<sup>bre</sup>

Marie Démon  
35 ans

Du dix Novembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à onze heures du matin.

Acte de décès de Marie Démon, sans profession,  
âgée de trente cinq ans, décédée ainsi qu'en nous  
en femme, après avoir été à onze heures du matin, par  
bourg de St André de Cubra, en la commune, née à  
Garni, mariée à Pierre Ponceau avec lequel elle  
demeurait, fille de Jean Démon décédé, et de Marie  
Garin, sans profession, demeurant à St André de Cubra.

Sur la déclaration à nous faite par le père Jean  
Chambarrin Jean, propriétaire, âgé de soixante cinq  
ans, oncle de la défunte, demeurant à Garillac, et  
par le père Elie Laron garde champêtre âgé de  
soixante quatre ans, demeurant à St André de Cubra,  
nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Contats suivant le loi par nous Emile Montagnier,  
Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Chambarrin, Laron

N<sup>o</sup> 57

Du 22 ju

Antoine Kiegle  
1 an

Du vingt deux Novembre mil huit cent quatre  
vingt trois, à deux heures du soir,  
Acte de décès de Antoine Kiegle, âgé de 100 ans,  
dix-huit ans qu'il nous a vu en commun, assise par  
neuf heures du matin, au bourg de St André de Cubzac, où  
il était de passage; ou à Montmoreau (Cher), fils  
de Antoine Kiegle, vannier, âgé de trente neuf ans, et de  
Pauline Kiegle, sans profession, âgée de trente huit ans, et de  
de passer à St André de Cubzac, sans domicile fixe.  
Sur la déclaration à moi faite par le père de  
l'enfant et par le père Jean Scherer, fabricant de  
tapis, âgé de soixante onze ans, demeurant à Bordeaux,  
résidant le présent acte que le décès tombé, a signé  
avec nous et non le premier qui a dit n'en savoir rien.  
Constaté suivant la loi par moi Comte Dantagnan,  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Scherer Edouard

N<sup>o</sup> 58

Du 20 ju

Victoire Louise  
Elisabeth Pignier  
83 ans

Du trente Novembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin,  
Acte de décès de Victoire Louise Elisabeth Pignier,  
sans profession, âgée de quatre vingt trois ans, dix-huit  
ans qu'il nous a vu en commun, assise par deux heures  
du soir au bourg de St André de Cubzac, en la commune,  
née à Ecour, veuve de Pierre Nicolas Pignier, fils  
de Louis Pignier, 1 an, autres renseignements.  
Sur la déclaration à moi faite par le père François  
Joseph Martin, professeur de musique, âgé de soixante  
huit ans, qu'il a vu de la défunte, et par le père Pierre  
Thévenin, sabotier, âgé de cinquante huit ans, habitants  
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte  
que les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Comte Dantagnan,  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Martin  
Thévenin  
Edouard

N<sup>o</sup> 59

Du 16 D<sup>r</sup>

Louis Genneul  
45 ans

Du douze Décembre mil huit cent quatre  
vingt trois, à dix heures du matin,  
Acte de décès de Louis Genneul, charpentier,  
âgé de soixante quatre ans, dix-huit ans qu'il nous a vu  
en commun, assise par deux heures du soir, au  
bourg de St André de Cubzac, en la commune,  
né dans cette commune, célibataire, fils de Jean  
Roger Genneul et de Marie Jeanne, dix-huit ans.  
Sur la déclaration à moi faite par le père Pierre  
Thévenin, sabotier, âgé de cinquante huit ans, et par  
le père Elie Larrue, garde champêtre, âgé de  
soixante quatre ans, voisins de la défunte et habitants  
de cette commune, nous avons rédigé le présent  
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Comte Dantagnan,  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Thévenin  
Larrue

N<sup>o</sup> 60

Du 20 D<sup>r</sup>

Jean Boivin  
10 ans

Du vingt Décembre mil huit cent quatre  
vingt trois, à onze heures du matin,  
Acte de décès de Jean Boivin, propriétaire,  
âgé de cinquante ans, dix-huit ans qu'il nous a vu  
en commun, assise par deux heures du soir, au lieu  
de Verdolais, commune de St André de Cubzac,  
en la commune, né dans cette commune, veuf de  
Jeanne Argeant, fils de Antoine Boivin  
dix-huit ans, et de Jeanne Lavanau, sans profession,  
demeurant au dit lieu de Verdolais.  
Sur la déclaration à moi faite par le père  
Jean Morlet, propriétaire, âgé de cinquante cinq ans,  
beau frère de la défunte, et par le père Jean  
Raymond, chaudronnier, âgé de cinquante  
cinq ans, habitants de cette commune, nous  
avons rédigé le présent acte que les témoins  
ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Comte Dantagnan,  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Morlet  
Raymond  
Jean

Henri Clavier  
60 ans

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean  
Bernard, fermier, âgé de soixant ans, résidant à  
et par le sieur Etienne Larrieu garde Champêtre, âgé de  
seize ans, habitants de cette commune, nous avons  
noté les particularités que le second fermier nous a  
présentées, et nous le premier a signé avec  
le second sur la table du sieur maire, et de la  
Dantagnan, le sieur de la Dantagnan du Cuzac, fonction  
publique et officiel public du Pôlat civil

W. D. W. W.

E. B. Hartman

Année 1893

CP

| 11 <sup>re</sup><br>mois | 26 <sup>re</sup><br>du<br>mois | Noms et prénoms                | Date               |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------|
| 1                        | 21                             | Amaud Marquante                | 27 Janv.           |
| 2                        | 23                             | Amaud deaux Jeanne             | 8 Juin             |
| 3                        | 41                             | Amaud Louis André              | 9 J <sup>le</sup>  |
| 4                        | 44                             | Audint Jean                    | 16 J <sup>le</sup> |
| 5                        | 9                              | Biquen Philippe                | 16 Février         |
| 6                        | 14                             | Baillois Jean                  | 19 Mars            |
| 7                        | 18                             | Brunseau Jeanne                | 4 Avril            |
| 8                        | 21                             | Bertier Jean                   | 6 Mars             |
| 9                        | 28                             | Budreau François               | 28 Juin            |
| 10                       | 34                             | Battin (mod. xi)               | 7 Août             |
| 11                       | 42                             | Bordenave André Jeanne         | 9 J <sup>le</sup>  |
| 12                       | 60                             | Bouvier Jean                   | 20 J <sup>le</sup> |
| 13                       | 12                             | Bucyau Antoine                 | 28 Février         |
| 14                       | 22                             | Chauval deaux Philomène        | 24 Mars            |
| 15                       | 24                             | Calmont deaux Ambroise Fernand | 14 Août            |
| 16                       | 3 <sup>le</sup>                | Celloe François Emile          | 9 Juin             |
| 17                       | 37                             | Carlier deaux                  | 16 Août            |
| 18                       | 61                             | Clavier Etienne                | 24 J <sup>le</sup> |
| 19                       | 6                              | Diebrous Jean                  | 6 Février          |
| 20                       | 14                             | Delmas Pierre                  | 24 J <sup>le</sup> |
| 21                       | 15                             | Debande Jean                   | 4 J <sup>le</sup>  |
| 22                       | 16                             | Dumon Jean                     | 6 J <sup>le</sup>  |
| 23                       | 7                              | Daure Catherine                | 6 Février          |
| 24                       | 16                             | Frois deaux Elie               | 26 Mars            |

|    |    |                               |            |
|----|----|-------------------------------|------------|
| 25 | 26 | Fauran Marguerite             |            |
| 26 | 17 | Geraud Léon                   | 23 juin    |
| 27 | 28 | Guérou (mort en)              | 2 août     |
| 28 | 30 | Goudon                        | 3 juillet  |
| 29 | 31 | Gillet Emeric                 | 3 4        |
| 30 | 31 | Garnach Cicile Moan           | 25 4       |
| 31 | 48 | Guéraud Hélène                | 16 août    |
| 32 | 49 | Gillet Moan                   | 1 8 h      |
| 33 | 59 | Genuit Louis                  | 8 4        |
| 34 | 36 | Jardry Eugène                 | 12 D h     |
| 35 | 46 | Jourdan Jean                  | 16 août    |
| 36 | 8  | Landreau Moan d'Honné         | 25 7 h     |
| 37 | 32 | Laurant Pierre                | 23 février |
| 38 | 52 | Charu Jean Ernest             | 20 juillet |
| 39 | 43 | Me arcady Moan                | 17 8 h     |
| 40 | 3  | Pradelle Monique              | 13 7 h     |
| 41 | 11 | Pineau Pierre                 | 25 janvier |
| 42 | 59 | Pineau Moan                   | 24 février |
| 43 | 53 | Pinaud Louis                  | 29 août    |
| 44 | 58 | Pignus Victor Louis Elisabeth | 18 8 h     |
| 45 | 1  | Robert Jérôme                 | 20 9 h     |
| 46 | 15 | Booy Hannon                   | 23 juin    |
| 47 | 27 | Rezolle Fort                  | 6 7 h      |
| 48 | 40 | Reignier Jean Alphonse        | 12 8 h     |
| 49 | 51 | Rezanand Elisabeth            | 24 Moan    |
| 50 | 13 | Saint Germain Moan            | 18 août    |
| 51 | 19 | Siquet Moan                   | 21 janvier |
| 52 | 2  | Thomas Jean                   |            |

|    |    |                                          |            |
|----|----|------------------------------------------|------------|
| 53 | 10 | Ceynat Moan de alq                       | 19         |
| 54 | 20 | Cady Moan Guilhaumin Elisabeth Josephine | 18 février |
| 55 | 50 | Craux Jacque                             | 1 8 h      |
| 56 | 1  | Vigui Moan                               | 10 8 h     |
| 57 | 24 | Uvies Louis                              | 10 janvier |
| 58 | 33 | Verlhac Denis                            | 9 juin     |
| 59 | 45 | Verdon Francis                           | 25 juillet |
| 60 | 47 | Verque Jean                              | 24 7 h     |
| 61 | 57 | Wiegler Antoine                          | 14 8 h     |
|    |    |                                          | 22 9 h     |

Colos et arrêté la présente table contenant  
soixante-un actes de décès, à plus vingt familles  
mil huit cent quatre-vingt-quatre, par nous  
Journé, Comte de artin Dantagnon, Moan de  
St. André de Gubrau remplissant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

*Ed. Dantagnon*